

ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DE SOULCE

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise sont invités à participer à la prochaine assemblée bourgeoise qui se déroulera le :

Jeudi 02 avril 2026, à 20h00, à la Halle de gymnastique de et à Soulce.

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. P.V. de l'assemblée bourgeoise du 26 février 2025.
4. Arrêter la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise.
5. Nomination d'un nouveau membre à la commission bourgeoise.
6. Nomination du Président de la commission bourgeoise.
7. Information sur le projet d'alimentation de la loge de Soulce et des pâturages « Haut du Droit » à Soulce, « Sur les Rangs » à Courtételle et « Derrière Château » à Courfaivre.
8. Information et décision sur le remaniement parcellaire Soulce-Undervelier
9. Information situation métairie de Folpotat
10. Information situation domaine de Pré-de-Vigne
11. Informations du Président
12. Divers et imprévus.

Remarques :

a) Candidatures à la commission bourgeoise

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise qui souhaitent déposer leur candidature à la commission bourgeoise peuvent le faire :

- par écrit au Conseil communal jusqu'au 27 mars 2026 à 18h00, ou oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 02 avril 2026.

b) PV de l'assemblée bourgeoise du 26 février 2025

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 26 février 2025 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.